

ABONNEMENT.

En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames 30
Faits divers 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf réimpression dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
6 Décembre 1881.

Chronique générale.

Que devient-il ?
Qui ? — Parbleu, l'honorable M. Grévy ?
Il y a longtemps qu'on n'avait parlé de lui.
On l'avait, paraît-il, complètement oublié.
Depuis que M. Gambetta est ministre,
c'est lui qui est le soleil de la République, et
M. Grévy n'en est que la lune.
Le Président constitutionnel est relégué
au magasin des accessoires.
On ne le tire de là que dans le cas où le
règlement exige qu'il paraisse.
Pour occuper son activité, on ne lui per-
met que la chasse et le billard.
Cependant, dit le Rappel, il raconte ses
chagrins à certain journal « entre une partie
de billard et une partie de chasse. »
Ce journal, la Paix, apprend à ses lec-
teurs que M. Grévy n'est pas content de ce
qui se passe ; que l'attitude prise par M.
Gambetta est de la dernière inconvenance ;
que ce président du conseil usurpe des droits
qui ne lui appartiennent pas ; et que les ré-
publicains, en ne protestant point, se font
les complices d'une hérésie constitution-
nelle.
En somme, journaux, Chambres, corps
diplomatique, tout le monde politique s'oc-
cupe de M. Gambetta, et M. Grévy reste seul
avec sa famille et ses modestes distractions.
M. Gambetta règne, gouverne, reçoit, pé-
rore et tranche toutes les questions.
C'est lui qui porte la couronne républi-
caine ; l'autre n'a qu'un bonnet de nuit.
Eh bien, quoi de plus juste ? Si M. Gam-
betta est tout, il faut bien que M. Grévy ne
soit rien.
Et puisque M. Grévy pensait autrefois
qu'il ne fallait pas du tout de Président, ne
serait-il pas absurde qu'il en voulût deux
aujourd'hui ?

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 DÉCEMBRE.

Paris, X^e arrondissement : M. Lefèvre,
radical, 3,931, élu ; M. Murat, opportuniste,
2,616.
Lyon : M. Humbert, intransigeant,
4,085 ; M. Lagrange, rép., 3,556. — Bal-
lottage.
Aix : M. Leydet, républicain, 4,488 ;
M. Pautrier, répub. radical, 3,929. — Bal-
lottage.
Périgueux : M. Chavoix, rép., 7,958, élu ;
M. de Lestrade, cons., 2,798.
Corte (Corse). — Résultat connu : M.
Arène, rép., 2,099 ; Grousset, rad. intr.,
669.
Constantine (Algérie) : M. Treille, 2,447,
élu ; M. Forcier, 2,270.

Un républicain invalidé ! Voilà un fait
assez rare et assez extraordinaire pour être
noté. C'est de M. Amaget, député de Saint-
Flour, que nous voulons parler. Ce brave
homme, qui est républicain et libre-penseur,
a eu l'audace de dire qu'il était partisan de
TOUTES LES LIBERTÉS ! Cette franche déclara-
tion a attiré à lui un certain nombre de voix
dites cléricales et beaucoup de suffrages ra-
dicaux. C'était un crime : on le lui fit bien
voir. Des républicains honnêtes et libéraux,
— il n'en faut pas !
Et voilà pourquoi le pauvre Amaget a été
invalidé.

Le Sénat est saisi des demandes de cré-
dits pour la Tunisie ratifiés par la Chambre
basse. La commission des finances de la
Chambre haute les examine en ce moment,
et la discussion publique aura lieu jeudi,
selon toute vraisemblance. Au reste, il n'y
a aucune illusion à se faire sur l'issue du
débat. MM. Lucien Brun, de Broglie, Buf-
fet, Bocher, mettront hors de cause la res-
ponsabilité de la droite dans cette aventure,
mais ils ne pourront soustraire le pays et

les contribuables aux conséquences déjà
acquises, pas plus qu'aux conséquences
futurs de l'expédition tunisienne. Les dis-
sidents du centre gauche eux-mêmes sont
décidés, dit-on, à emboîter le pas, sur ce
point, aux caudataires sénatoriaux de M.
Gambetta. L'épargne publique, la sécurité
du pays nous paraissent cependant devoir
leur tenir plus à cœur encore que l'élection
de M. de Voisins-Lavernière.

Voici l'appréciation du Journal de Genève
sur le vote relatif aux crédits tunisiens :

« L'habileté de M. Gambetta a été de faire
signer ce traité : la sottise de nos députés a
été de l'approuver. Tel est l'avantage des
hommes politiques sur ceux qui ne le sont
pas, c'est qu'ils voient du premier coup
toute la portée et les conséquences du vote
d'une résolution, d'un acte, d'une déclara-
tion, tandis que les députés actuels, les ex-
363, les hommes de la majorité, se laissent
absolument bernier, duper, illusionner,
quittent à ouvrir de grands yeux quand ils
voient les faits qui sont la résultante et la
conséquence logique de leurs résolutions an-
térieures. Ils s'étonnent de ce qu'ils ont fait
quand ils ne peuvent plus rattraper leurs
votes passés.

« Une chose particulièrement à remar-
quer dans la séance de jeudi, c'est que M.
Gambetta a seul paru à la tribune, seul
parlé au nom du gouvernement. D'ordinaire
et sous un régime parlementaire et avec un
ministère responsable, surtout avec un mi-
nistère aussi nombreux et comptant plus de
dix sous-secrétaires d'Etat, les ministres par-
lent chacun pour les questions qui les con-
cernent et le président du conseil n'apparaît
que dans les grandes occasions. Mais M.
Gambetta tient à montrer que lui seul est
vraiment ministre et que tous ses collègues
ne sont que des commis. Cette attitude a
été accentuée à ce point par M. Gambetta
qu'il a empêché tous les ministres de par-
ler. »

NOS ALLIANCES.

Le Temps examinait, dans un de ses der-
niers numéros, de quelles alliances disposait
chacune des grandes puissances de l'Eu-
rope.

Il terminait par ces lignes mélancoli-
ques :

« Quant à la position de la France et de
l'Angleterre, elle est naturellement détermi-
née par les alliances dont nous venons de
parler et dans lesquelles ces deux puissances
ne sauraient avoir de part. Elles sont
l'une et l'autre isolées, isolées même l'une de
l'autre, l'Angleterre manifestant à notre
égard, depuis les événements de Tunis, une
irritation assez sottise, mélange de vieille ri-
valité nationale et d'insupportable cant bri-
tannique. »

Cet isolement n'a rien de flatteur pour la
politique républicaine.

Un député républicain s'est plaint à
M. Paul Bert de ce qu'un décret du 21
juin 1877 eût érigé en succursales catho-
liques deux communes de la Drôme, celles
de Vercheny et d'Espenel, où les popula-
tions sont, paraît-il, en majorité protes-
tantes.

Le ministre des cultes a répondu que le
conseil d'Etat avait déjà supprimé des suc-
cursales catholiques, et, préjugant l'arrêt
du conseil, il a exprimé l'espoir que les
succursales de Vercheny et d'Espenel se-
raient également supprimées.

Mais alors que ne supprime-t-on égale-
ment les temples protestants érigés dans
des communes en majorité catholiques ?
Il faudrait être logique, M. Paul Bert.

C'est la guerre aux églises qui com-
mence, et Dieu sait où elle s'arrêtera.

L'Union nationale de Montpellier rap-
porte qu'à l'école laïque des filles de la
rue du Grand-Saint-Jean, on faisait réciter,
au commencement et à la fin des classes,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SERMENT DE MADELEINE

Par Charles DESLYS.

XXIV
EXPERTISE

(Suite.)

On le sait, Labarthe était encore jeune, il avait
la taille d'un carabinier. Mais sa femme ne remar-
qua pas ce rapprochement, elle était tout entière
au récit de Madeleine.
— Vainement, continua-t-elle, vainement je
m'efforçai de le reconnaître aussi. Un voile, un
masque obstiné me déroba son visage.
— Ah ! fit involontairement Labarthe, vous n'a-
vez pu le voir ?
— Si fait ! s'écria-t-elle, le masque est tombé...
Je l'ai vu ! Il me semble que je le vois encore !
Et cette fois encore elle s'était retournée vers
Labarthe, qui palpait, comme dompté, comme
vaincu, sous son regard.
— Eh bien, demanda Louise, — après un silence,

— eh bien, ne nous le nommez-vous donc pas ?
A plusieurs reprises, Madeleine passa les mains
sur son front, et comme de nouveau, se réveillant
d'un songe magnétique :
— Ah ! voilà ! dit-elle avec naïveté, je n'ose
pas... Vous comprenez... C'est un homme qui
jouit de l'estime publique... et l'accuser... sur un
rêve... Ne rirait-on pas de moi !... Moi-même je
doute encore... Si je me trompais ! ma pauvre
tête est affaiblie... J'ai tant souffert !... C'est pour-
quoi je me suis confiée d'abord à vous, madame,
qui m'aimez un peu... et à M. Labarthe... Faut-il
le dénoncer aux magistrats... Dites ?
Le charme était rompu. Louise, avec un air de
commisération, regarda son mari, qui lui répondit
du geste :
— Elle est folle !
— La veuve de Jean Michaud souriait.
— Pauvre femme ! lui dit le notaire, je ne vous
refuserai pas un conseil. Au lieu d'évoquer des
ombres, faites appel au calme, à la réflexion, au
bon sens. L'idée fixe à laquelle vous êtes en proie,
un état maladif de l'esprit, vos nerfs surmenés
outra mesure, telles sont les seules causes de cette
hallucination. Vous le reconnaissez vous-même, ce
n'est qu'un rêve. Ne le racontez pas à d'autres
qu'à nous. Oui, d'autres riraient : surtout ne nom-
mez personne. Prenez garde d'être accusée vous-
même de diffamation, de calomnie ! Patientez en-

core... Taisez-vous.
Labarthe était redevenu maître de lui-même.
Aucun trouble sur son visage, aucun tremblement
dans sa voix. Il parlait gravement, avec autorité,
avec bonté.
Ce fut au point que Madeleine, ébranlée, confon-
due, se prit à douter et murmura :
— Si pourtant je me trompais !
— Vous vous trompez, conclut le notaire. Et
d'ailleurs, puisque vous le connaissez cet homme,
observez-le, trouvez un moyen de le convaincre
par quelque preuve.
— Oh ! j'y compte bien ! dit sourdement, mais
résolument la veuve de Jean Michaud.
Labarthe s'était levé. Sa femme l'imita.
A cent lieues de soupçonner le drame qui venait
de se jouer devant elle, et dont le résultat cepen-
dant pouvait être si terrible pour son bonheur, pour
son avenir, Louise dit en souriant à Madeleine :
— Je joins mes exhortations à celles de mon
mari. Il vous a donné le conseil d'un homme sage...
et d'un honnête homme.
En ce moment même, on entendit au rez-de-
chaussée, dans le corridor, les enfants qui se
précipitaient vers la cour en criant de leurs voix
joyeuses :
— Les voilà ! les voilà ! c'est mademoiselle Del-
phine et le capitaine Lambert !
— Mon père ! ma sœur !... fit M^{lle} Labarthe, je

les attendais... vous permettez, n'est-ce pas ?
Et, vivement, elle sortit.
La veuve de Jean Michaud restait seule et avec
le notaire.
Il fit un mouvement pour suivre sa femme.
Mais lui barra tout à coup le passage :
— Une dernière question ! dit Madeleine.
— Parlez, fit-il.
— Ce Gandoin, vous ne l'avez pas revu ?
— Non.
— Il ne s'est pas trouvé en rapport avec vous...
Vous ne lui avez jamais écrit ?
— Jamais.
Si Madeleine avait conservé quelques doutes, ils
se seraient aussitôt évanouis. Ce mensonge n'était-
il pas le plus flagrant des aveux ?
La lettre à elle adressée par le notaire se trouvait
sur la table. A côté de la lettre, l'enveloppe.
Madeleine l'indiqua du doigt :
— C'est bien votre écriture, cela ?
— Oui, reconnut-il.
— Et cela ? s'écria-t-elle en lui mettant inopiné-
ment sous les yeux l'autre enveloppe, l'enveloppe
aux cinq cachets rouges.
Plus rouge encore devint le notaire. Il recula
terrifié, sous le regard vengeur de Madeleine.
— Ah !... conclut-elle avec un accent de triom-
phe, ah !... vous me demandez une preuve !... Eh
bien, la voilà !... L'autre... c'est vous ! (A suivre.)

une courte prière. Ces jours-ci, au moment où, la classe terminée, les petites filles se mettaient à genoux comme à l'ordinaire, la directrice leur dit : « Mes enfants, nous ne pouvons plus faire la prière, on nous l'a expressément défendu. »

A la salle d'asile tenue par les religieuses de l'Immaculée-Conception, ordre par lettre vient d'arriver d'enlever immédiatement le Christ qui décore les salles, ainsi que tout emblème religieux. On a également défendu de faire la prière.

On en verra bien d'autres et avant qu'il soit longtemps.

Deux bonnes charges de petits journaux satiriques :

Le premier représente la mère Michel qui bat son chat à grand coup de balai ; seulement la mère Michel en question est coiffée du bonnet phrygien et ressemble traits pour traits à Rochefort. — Le chat ressemble à un autre chat, mais la mère Michel le tient serré par la peau du cou et lui administre sa volée au-dessus des deux ordures que cet incongru a déposées dans les coins de l'appartement, et sur ces deux ordures on lit ces trois mots : « Tunisie, » « Grand ministère. »

Un autre petit journal représente M. Gambetta en habit noir, son portefeuille sous le bras, figure souriante et satisfaite, air vainqueur. Il porte quatre cages, grillées comme les cages de perroquets, deux dans chaque main. Ces quatre cages sont ornées des inscriptions suivantes : R. F. — Sénat. — Chambre. — Présidence. — Au travers des barreaux de cette dernière cage, on aperçoit la figure de M. Grévy, impassible et résigné.

A Lyon, dans une réunion publique où devait parler le docteur Susini, le président a proposé à l'assemblée de pendre sur l'heure un individu qui venait faire une motion en faveur du candidat Jourde.

Le malheureux n'a dû son salut qu'à l'intervention de quelques-uns des assistants qui l'ont sauvé à grand-peine. Nous en verrons bien d'autres.

L'Apôtre. — M. H. de Bornier, le poète de Roland, a donné aux esprits délicats ces jours derniers, dans la salle des conférences, un régal auquel notre génération n'est pas habituée. Il a fait lire, ou mieux déclamer, par Mounet-Sully sa pièce de l'Apôtre.

Cette pièce religieuse a produit le plus grand effet, par l'élévation des idées et la beauté des vers. — Mais il est fort à craindre que l'auteur ne puisse trouver, aujourd'hui, un directeur de théâtre pour monter une pièce consacrée à célébrer le triomphe de la foi.

L'ALGERIE.

L'Algérie a onze cents kilomètres de côte, et d'Alger à El-Goleah, point extrême soumis à notre influence dans le Sud, on compte à peu près la même distance.

Ces grandes dimensions qui assignent à notre colonie des limites plus vastes que celles de la France même, sont cause d'une erreur dans laquelle on tombe fréquemment. On se sert de l'étendue du pays pour faire ressortir combien les progrès de la colonisation sont lents. L'appréciation est inexacte, car si cette étendue fait bien sur le papier, elle est en réalité un peu fictive. Les 60 à 65 millions d'hectares que les statisticiens attribuent à l'Algérie se divisent en trois zones parallèles à la mer et bien différentes : une région fertile qui est le Tell, une région stérile qui est le Sahara et une région intermédiaire qu'on appelle région des Hauts-Plateaux. Il est évident que quand on étudie la marche de la colonisation, il ne faut s'occuper que de la région fertile ; or le Tell ne comprend qu'environ 14 millions d'hectares, soit le quart de la superficie de la France, les Hauts-Plateaux en comprennent 10, et tout le reste appartient au Sahara où on a beau ajouter millions d'hectares à millions d'hectares, on n'a jamais que le néant. On n'en peut et il est probable qu'on n'en pourra jamais rien faire.

Des différences aussi tranchées donnent à l'Algérienne grande variété d'aspects et en font un des pays les plus curieux à visiter. La salubrité qui est l'écueil des paysages n'y est pas à craindre,

tant ils se ressemblent peu d'une région à l'autre.

Sauf entre le Cheliff et Oran où il offre de vastes plaines, le Tell est une région montagneuse que couvrent les ramifications de la première chaîne de l'Atlas. Cette chaîne n'offre pas une crête continue, elle est divisée en une douzaine de groupes de hauteurs dont quelques-uns se prolongent jusqu'au bord de la mer. Les rivières ont de la peine à se frayer un passage dans un pays aussi accidenté, il leur faut se creuser à travers les montagnes un lit qui présente quelquefois de grandes curiosités pittoresques. Les gorges du Rummel à Constantine, avec le pont hardi qui les traverse, et le ruisseau des Sanges près de Blida sont célèbres ; le défilé du Chabel-el-Akra, entre Sétif et Bougie, est une des plus grandes merveilles naturelles du monde. On y a établi à grands frais une route qui, pendant près de sept kilomètres, est ensermée entre deux murs de rochers qui ont 7 à 800 mètres de haut. L'aspect des vallées qui débouchent vers la mer est en général des plus riants. Les sites en sont mouvementés, la végétation y est plantureuse, et trouvant une humidité constante elle ne sèche point pendant une partie de l'année, ainsi que dans le reste du pays. De jolies baies, aux contours gracieusement arrondis, comme à Bône, à Bougie, à Alger, contribuent à l'embellissement de cette région favorisée.

Une partie du Tell mérite une mention spéciale pour son originalité, c'est la grande Kabylie entre Alger et Bougie, que la chaîne demi-circulaire du Djurdjura isole du reste de l'Algérie. C'est un inextricable réseau de montagnes entrecoupé de ravins profonds dont les laborieux Kabyles ont fait un véritable verger. Du fond des ravins jusque à la cime des montagnes, ils ont défriché toutes les pentes, quelle que fût leur inclinaison, et les ont plantées de figuiers, d'oliviers, de frênes et de vignes. Telle est leur industrie qu'un pays qui semblait voué à une pauvreté éternelle nourrit une population aussi dense que les régions les plus peuplées de l'Europe. Les villages fort jolis de loin avec leur crépi blanc et leurs toits de tuiles rouges, se touchent littéralement sur les crêtes où ils sont presque tous établis ; en certains endroits l'œil peut en découvrir quarante et cinquante à la fois.

Les Hauts-Plateaux sont compris entre la première et la seconde chaîne de l'Atlas et sont comme portés par elles. Leur altitude est de 1000 à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette particularité, jointe à l'absence de végétation arborescente, y rend la température excessive. Parfois le thermomètre tombe à 0 pendant la nuit, monte dans la journée suivante à 28 degrés. L'eau commence à manquer dans cette région. De rares et maigres rivières, souvent desséchées, ne trouvant point d'écoulement vers la mer, vont se jeter dans les dépressions connues sous le nom de chotts. Le chott El-Chergui dans la province d'Oran est bien souvent cité depuis quelques mois dans les dépêches relatives à l'insurrection de Bou-Amena. Après les pluies, un peu d'eau s'accumule parfois dans les parties les plus profondes de ces dépressions, ordinairement elles sont à sec et les indigènes osent s'y aventurer pour les franchir. Rien de triste et de solennellement monotone comme les Hauts-Plateaux ; la surface en est plate ou légèrement ondulée et couverte en grande partie à perte de vue par l'alfa, une graminée qui extérieurement ressemble beaucoup à nos joncs de marais. De loin en loin on aperçoit un pistacher solitaire qui accentue par son isolement ce que le spectacle a de désolé. Pourtant la colonisation pourrait s'établir sur certains points. Ainsi il semble certain que le bassin du chott El-Hodna, dans la province de Constantine, nourrissait au temps des Romains une nombreuse population, et avec les travaux nécessaires pour amener les eaux qui y existent encore, on lui rendrait sa fertilité.

Sur les pentes des deux chaînes de l'Atlas, mais particulièrement sur celles de la première, il existe de vastes espaces boisés où dominent le cèdre, le thuya, le pin d'Alep, le chêne-liège, le chêne vert et le chêne zen, bel arbre dont le feuillage pareil à celui des châtaigniers forme d'admirables massifs. L'Algérie qui passe pour très nue et qui l'est en effet dans quelques parties du Tell et sur les Hauts-Plateaux, possède cependant plus de forêts que la France, soit deux millions d'hectares.

Le désert se dépeint par son propre nom. Pour y passer quand on vient des Hauts-Plateaux, il faut franchir la seconde chaîne de l'Atlas qui présente en plusieurs endroits des gorges comparables pour la beauté à celles dont nous parlions

plus haut. La plus célèbre est celle d'El-Kantara que traverse la route de Batna à Biskra. C'est une étroite coupure à travers des rochers qui ont sept cents pieds de haut ; on trouve au bout une oasis qui porte le même nom que la gorge. On quitte brusquement la flore méditerranéenne, et sans transition on trouve, au bout de cinq cents pas, la flore saharienne où le palmier règne en maître. Souvent d'une extrémité à l'autre du défilé il y a une différence de température de cinq à six degrés. Les indigènes l'appellent *Foumes-Sahara*, la bouche du Sahara.

L'absence de pluies régulières est la cause de la stérilité du Sahara ; on n'y trouve aucun cours d'eau permanent. Le sol y est tantôt dénudé par le vent qui le balaie sans cesse, tantôt couvert de sables d'un ton fauve. Après les orages de l'automne, quelques herbes épineuses poussent dans les creux et fournissent pendant plusieurs mois des pâturages aux troupeaux des nomades. Ces eaux torrentielles qui tombent ainsi et celles venant de l'Atlas s'infiltrant dans les endroits perméables et forment des nappes d'eau souterraines qui parfois alimentent des sources naturelles, et que le plus souvent on ramène à la surface du sol par des puits artésiens. Partout où l'eau, soit naturellement, soit artificiellement, peut féconder le sol, s'élèvent des oasis, îles de verdure au milieu de la solitude, où vers le mois de novembre les dattes brillent comme des fruits d'or dans les sombres éventails des palmiers. Mais ces points sont fort rares et toujours de petite étendue. Biskra, l'Oued-Rhir, le Sout, l'Ouargla et le M'zab sont les oasis ou groupes d'oasis les plus considérables du Sahara algérien.

Depuis 1845, l'Algérie est partagée en trois divisions militaires qu'on appelle habituellement provinces et qui portent les noms de leurs chefs-lieux : Constantine, Alger et Oran. En 1848, trois départements du même nom furent créés en détachant du territoire militaire les territoires où la colonisation était assez avancée pour prétendre à une administration civile. Ces départements sont allés grandissant et englobent aujourd'hui le Tell à peu près tout entier. C'est dans le Tell naturellement, et généralement au bord de la mer, que se trouvent les principales villes. La plupart offrent quelque intérêt particulier et méritent d'être visitées.

Citons dans le département de Constantine : Constantine 35,000 hab., posée comme sur un piédestal, énorme rocher que le ravin du Rummel a détaché des montagnes voisines ; Bône 23,186 hab., dans un paysage charmant et avec le port le plus commode de l'Algérie ; Philippeville 15,756 hab., tête du chemin de fer de Constantine ; Sétif 9,257 hab., au milieu de l'un des plus riches territoires à blé de la colonie ; Bougie 4,185 hab., sur une baie fort pittoresque, et d'intéressantes fortifications espagnoles et sarrazines. Dans la province d'Alger : Alger 52,708 hab., capitale de la colonie, une des plus jolies et des plus curieuses villes de la Méditerranée, bâtie en amphithéâtre sur une colline que couronne le Kasbah. Son aspect de la mer est célèbre pour sa beauté ; les environs sont ravissants ; Blida 18,000 hab., au milieu d'une odorante forêt de 50,000 orangers ; Medeah 12,454 hab., dans un site élevé près de beaux vignobles ; Boufarik 8,000 hab., grand marché ; Cherchell 7,000 hab., ruines de l'ancienne Cœsarea ; Miliana 7,306 hab., suspendue aux flancs du Zaccar, dans un beau paysage qu'anime l'abondance des eaux vives. Dans la province d'Oran : Oran 45,640 hab., active et prospère, pleine de souvenirs des Espagnols qui lui avaient fait une formidable ceinture de fortifications, le plus commerçant des ports algériens ; Tlemcen 22,000 hab., longtemps capitale d'un État florissant, elle a gardé de cette splendeur les plus beaux monuments que l'art mauresque ait produits en Algérie ; Maskara 12,450 hab., ancienne capitale d'Ab-el-Kader ; Sidi-bel-Abès 12,000 hab., fondée en 1843 seulement, s'est rapidement développée à cause de l'admirable fertilité de son territoire ; Mostaganem 10,761 hab.

Les beautés de l'Algérie, jointes à la douceur du climat de certaines de ses parties, commencent à lui attirer tous les ans un grand nombre de visiteurs. Alger est devenu pour l'hiver une station de plaisance qui fait à Nice une concurrence redoutable. Les étrangers et particulièrement les Anglais, y viennent par milliers passer quelques mois dans les délicieux jardins des alentours. Les touristes qui parcourent le pays sont de plus en plus nombreux. Il en va cinq ou six cents chaque année jusqu'à Biskra, et cette reine des oasis est aujourd'hui célèbre.

Paul Bourde.

(Journal des Connaissances utiles.)

REVUE FINANCIÈRE.

Le marché, qui il y a huit jours était incertain, a brusquement fléchi le 30 novembre pour se relever subitement les deux derniers jours de la semaine. Nos fonds publics, vivement touchés, ont restés à des cours élevés et c'est de la hausse que nous avons à constater.

Le 5 0/0, de 116, est arrivé à 116.17. Le 3 0/0 est en grande hausse de 70 cent. à 86 fr.

Mentionnons la bonne impression produite par le bilan de la Banque de France, l'encaisse or-arg. à 5,795.

La Société Française Financière a été l'objet de nombreux achats à 1.015, les bénéfices que cette Société va recueillir dans une de ses entreprises contribuent à lui attirer des demandes.

Le Crédit Foncier a poursuivi le mouvement de hausse que nous prévoyions la semaine dernière et de 1.712.50 a atteint 1.760.

La tenue de la Banque Nationale a été très-satisfaisante, on est à 675 avec hausse prochaine.

Bonnes ont été les transactions effectuées sur la Banque Transatlantique, les bénéfices de cette institution sont dorés et déjà considérables.

Le petit capitaliste qui désire obtenir un bon revenu peut s'adresser à l'Hypothèque Foncière, 48, rue de Châteaudun, qui délivre des obligations au prix de 500 fr. dont le remboursement s'effectue à 625.

Le Crédit Lyonnais s'est établi de 840 à 860. La hausse va prendre un nouvel essor.

De 900 on arrive à 935 sur le Phénix Espagnol, c'est un signe certain que les achats sont suivis.

La Banque de Prêts a de bonnes affaires en préparation, aussi cote-t-on 510 avec tendances excellentes.

La Banque Romaine vient de remporter un succès immense qui sera bien accueilli par le monde financier, il y avait 50,000 actions à soulever, il en a été demandé 200,000.

Signalons la tenue excellente des actions du Crédit Central de Paris sur lesquelles on a établi 560.

Les sociétés industrielles ont eu de bonnes transactions.

Le Malétra, bien qu'un peu délaissé, n'en a pas moins tenu ses cours à un bon niveau, 465 et 470. Les Messageries Fluviales ont été non moins fermes de 288 à 289.

Rappelons les avantages énormes pour les capitaux de placement qu'il y a à acheter immédiatement des actions de la Grande Compagnie d'Assurances, ces actions ont passé de 700 à 725 et elles tendent à gagner le cours de 750.

Les actions de la Société Générale de Fournitures Militaires n'ont pas bougé à 540, on peut en mettant en portefeuille ces excellents titres s'assurer un revenu rémunérateur de 870.

Le marché des actions Rio-Tinto a pris une extension très-large. La combinaison financière votée par les actionnaires et qui diminue les charges annuelles de la Compagnie de 5,250,000 fr. aura pour effet d'augmenter le dividende de 15 francs par action.

La Société Générale de Laiterie s'est traitée de 640 à 645 et nous savons de bonne source que le dividende qui sera distribué sera très-important.

Les capitaux de placement qui désirent s'assurer d'un revenu de près de 9 0/0 doivent souscrire aux actions nouvelles de la Compagnie d'Alais au Rhône ; cette Compagnie est assurée d'un trafic considérable.

Chronique militaire.

Aussitôt que l'instruction militaire acquise le permettra, des jeunes soldats vont être envoyés en Afrique pour relever les troupes expéditionnaires qui rentreront comme cadres essentiels dans leurs corps respectifs. (Tablettes.)

Le maréchal Canrobert, depuis sa nomination au conseil supérieur de guerre, a reçu de nombreuses lettres de félicitations.

Le plus grand nombre de ces lettres provient d'officiers généraux et d'officiers supérieurs de notre armée, devant lesquels la question politique s'efface pour ne laisser que les souvenirs glorieux de l'illustre maréchal.

On lit dans Paris-Journal :

« Nous avons attribué à l'influence exercée par M. le général de Gallifet certains choix faits récemment dans le haut personnel du ministère de la guerre, choix que nous croyons heureux et légitimes. »

« Il nous revient que le général repousse énergiquement les félicitations qu'on lui adresse à ce sujet et se défend, par un scrupule qui l'honore, de se mêler de rien en dehors des attributions de son commandement. C'est là une attitude assurément correcte. »

Le nouveau ministre de la guerre, le général Campenon, ne s'est pas montré tendre pour son prédécesseur.

Le général Farre ayant sollicité un commandement, son successeur le lui a refusé très-catégoriquement, dans une lettre un peu hautaine, des termes de laquelle le gé-

général Farre s'est plaint vivement auprès de ses amis.

Voici l'ordre du jour d'adieux que M. le général de Miribel a adressé à la 28^e division, à son départ de Lyon :

« En quittant le commandement de la 28^e division, je tiens à vous remercier de votre zèle, de votre discipline, de votre concours que vous m'avez prêté.

« J'éprouve un grand regret de me séparer de vous, car nous n'avions tous qu'une même pensée : le relèvement de la patrie.

« Continuons à consacrer nos efforts et notre vie au travail et au progrès de l'armée; c'est un devoir que nous impose l'amour du pays; nous n'y manquerons pas.

» DE MIRIBEL. »

On se rappelle que, il y a deux ans, il fut question de transformer les cuirassiers en carabiniers, et que, pour faire cet essai, on retira les cuirasses à tous les régiments pairs.

Le comité de cavalerie, réuni samedi, a décidé de maintenir les douze régiments de cuirassiers.

Chronique Locale et de l'Ouest.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

Nous apprenons avec plaisir que deux de nos jeunes compatriotes, MM. Marcel Poitou et Edouard Mesnet, élèves de l'Institution Saint-Louis, viennent de subir avec succès leurs examens du baccalauréat ès-lettres relatifs à la classe de philosophie.

Si le temps s'est comporté hier à Paris comme à Saumur, les astronomes ont dû éprouver une véritable déception. Ils avaient leurs lunettes braquées pour étudier une éclipse de lune; mais la pluie qui a commencé vers 2 heures, au moment où la lune entrait dans la pénombre, n'a cessé qu'à 8 heures, au moment où l'éclipse se terminait.

Cette éclipse était presque totale, les 973 millièmes de l'astre étaient cachés.

Il a donc été impossible aux amateurs de suivre les phases de ce phénomène.

L'HOMME-POISSON.

Le grand attraction de la Foire est incontestablement l'Homme-Poisson, M. Jomson, qui est connu à Paris et à Bruxelles sous le nom de Roi des Eaux.

M. Jomson boit (ce n'est pas extraordinaire), mange, fume, parle, travaille sous l'eau avec la même aisance que tout mortel sur terre.

Sans le secours d'aucun appareil, le célèbre plongeur séjourne de 6 à 10 minutes sous l'eau sans être aucunement fatigué. Tout le monde est admis à visiter son aquarium, soit pendant, avant ou après le cours de ses séances, pour s'assurer qu'il n'y a aucun truc illusoire, aucun subterfuge pour tromper les spectateurs.

Quai de Limoges, à Saumur.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur les conclusions du rapport du troisième bureau, tendant à l'invalidation de M. Amagat, dans l'arrondissement de Saint-Flour (Cantal).

La Chambre a adopté par 241 voix contre 176.

A voté pour : M. Benoist.

Ont voté contre : MM. Bury, le comte de Civrac, le comte de Maille, de Soland, le vicomte de Terves.

Absent par congé : M. Maille (Alexis).

DIRECTION DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES DE MAINE-ET-LOIRE.

Avis. — Le public est informé que le service de la Caisse d'épargne postale sera ouvert dans tous les bureaux de la France continentale à dater du 1^{er} janvier 1882.

La commune de Vivy vient de perdre un de ses bienfaiteurs, un de ces hommes humbles et modestes dont l'existence s'est écoulée en faisant le bien, n'ayant en quelque sorte pour témoin que Dieu seul et ne cherchant pas d'autre récompense que la satisfaction d'un service rendu.

M. Charles Beaumont vient d'être enlevé à l'affection des siens, après une longue et pénible maladie. Hier, sa famille a vu se réunir autour de son cercueil un grand concours d'amis, de fonctionnaires, de magistrats, tout le conseil municipal de Vivy et la plus grande partie de ses anciens administrés qui venaient lui donner un dernier témoignage de sympathie et lui rendre les derniers devoirs. L'église de Vivy avait peine à contenir cette foule empressée, accourue de Saumur et des communes limitrophes.

Sur le bord de la fosse, M. Trouillard, maire de Vivy, a adressé à celui que la commune pleure un suprême adieu. En quelques mots émus, son digne successeur à la mairie a rappelé combien cette longue carrière avait été bien remplie comme magistrat, comme administrateur, comme chrétien. Esprit droit, homme instruit, a-t-il dit, M. Beaumont a toujours mis au service de tous sa longue expérience des affaires et sa grande connaissance de la législation française; comme chrétien, il a pris à cœur l'avenir de la jeunesse de sa commune et l'a préservée de bien des séductions et des dangers en l'initiant aux charmes de l'art musical. La fanfare de Vivy, fondée par ses soins, est pleine de prospérité, et les jeunes gens, mus par un noble sentiment de reconnaissance, ont tenu à honneur de porter eux-mêmes à leur dernière demeure les restes de leur vénéré président.

Ces paroles ont vivement impressionné la foule qui se pressait autour de cette tombe, et bien des paupières se sont mouillées au moment de quitter cet ami et ce protecteur de tous les habitants de la commune.

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Cristaud, curé de la Madeleine, à Angers, décédé dimanche soir, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie des obsèques aura lieu demain mercredi, à 10 h. 1/2, en l'église de la Madeleine. — Le service de huitaine sera célébré mercredi 14, à 10 h. 1/2.

M. Jean-Joseph Cristaud était né à Auterive, le 16 mars 1810. Avant d'entrer dans les Ordres, il avait rempli différents postes importants dans l'administration des prisons, où il avait su se concilier l'affection de ses employés et l'estime de ses chefs. Ordonné prêtre en 1869, il fut appelé à la cure de la Madeleine, lorsque cette paroisse fut créée, le 5 décembre 1874. Il était chanoine honoraire depuis le 30 juin 1878.

M. Cristaud laissera de profonds souvenirs et d'unanimes regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

Prix des vins. — On écrit de Thouarcé au Patriote :

« Nous commençons à voir les acheteurs de vins.

« Quoique nos vins n'aient pas la douceur attendue, comme il n'y en a plus de vieux, et que la récolte est moyenne et que la qualité est sérieuse, les prix se maintiennent (je parle des premières côtes) aux environs de 200 fr. la pièce de 2 hect. 30.

« Des sortes au-dessous, pour débit, sont demandées de 100 à 150 fr., suivant le choix et les facilités de paiements. Vins rouges, pas d'affaires. »

ANGERS.

Nous lisons dans l'Etoile de samedi 3 novembre :

« Il y a huit jours aujourd'hui que M. le curé de Saint-Jacques d'Angers a été acquitté par la justice d'une accusation calomnieuse dont le nommé Pohu, commissaire de police à Angers, a prétendu s'être constitué l'écho, et dont on n'a pas encore trouvé l'auteur.

« Il y a huit jours aujourd'hui que le nommé Pohu a été accusé, devant plus de quatre cents personnes, par des témoins dont il ne peut contester l'honorabilité, d'avoir, dans une information judiciaire, fabriqué de fausses déclarations, abusé d'un blanc-seing, etc., etc.

« Or, le nommé Pohu est toujours commissaire de police à Angers, officier de police judiciaire, auxiliaire de M. le procureur de la République » et, si l'on en croit ses procès-verbaux, « agissant conformément aux ordres de ses chefs. »

« Pourquoi l'enquête annoncée par le chef du parquet, et si hautement réclamée par l'opinion publique et par le Patriote lui-même, n'est-elle pas encore ouverte? On ne

doit cependant pas avoir peur de la lumière. On ne doit cependant pas déployer moins de zèle contre les commissaires de police publiquement accusés que contre des curés qu'on poursuit sans vouloir les entendre et qu'aucun témoin n'accuse.

« Nous demandons et ne cesserons jamais de demander que lumière et justice se fassent. »

Sous ce titre : LA POLICE A ANGERS, nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

« On se rappelle, sans doute, les vols nombreux et sans précédents de vendange cet automne; et cependant, malgré les plaintes répétées des gens dépouillés aussi indignement, je ne crois pas qu'un seul de ces voleurs ait été arrêté et que même la police ait semblé s'en inquiéter. Si, en effet, on avait eu tant soit peu à cœur de sauvegarder la propriété des citoyens, si la police avait voulu déployer la moindre activité, elle eût infailliblement et très-promptement, sinon pris en flagrant délit, ce qui, j'en avoue, est assez difficile, du moins découvert après coup ces vendeurs de nuit.

« On ne dissimule pas une ou deux barriques de vin volé, comme on pourrait le faire d'un billet de banque ou d'une pièce de calicot; il faut beaucoup d'allées et venues pour introduire une telle quantité de vendange chez soi; il faut la presser, et quand même on parviendrait à dissimuler ces deux opérations, ce qui est difficile, l'odeur si pénétrante de la vendange se répandra toujours au dehors, et les voisins chuchoteront, se demanderont comment des gens qui ne possèdent point de vignes peuvent faire du vin. La police n'aurait qu'à se donner la peine de recueillir ces broits pour avoir bientôt des indices certains, et avec les lois sévères qui régissent le vin, sa circulation, etc., il est toujours facile de savoir d'où il vient, qui l'a vendu, ou si personne ne l'a vendu... Mais, paraît-il, elle n'a garde de faire ces recherches, et les voleurs, enhardis par l'impunité, traient, dit-on, jusqu'à se vanter, à plaisanter de leurs exploits nocturnes; les uns offriraient à leurs amis d'excellente boisson, qui ne leur coûte pas cher; un autre aurait chez lui jusqu'à trois barriques de vin ayant la même origine. On irait, dit-on encore, jusqu'à vanter le cru, le clos où l'on a récolté ces différents produits. Ce serait à petite distance d'Angers que ces faits auraient lieu, et surtout dans le voisinage des lignes de chemin de fer.

« Il est vraiment intolérable, révoltant, d'être ainsi frustré de récoltes, quelquefois vainement attendues pendant des années, comme celles de la vigne, ayant toujours coûté tant d'impôts, de travaux, de frais pour les mener à bien, d'en être, dis-je, ainsi frustré par des gens qui n'ont eu absolument que la peine de les cueillir. Et que sera-ce donc l'automne prochain, avec une telle impunité cette année! Aussi, dans l'intérêt des voleurs eux-mêmes pour qui l'on semble actuellement avoir tant de sollicitude, et dans la crainte qu'à l'avenir il ne leur arrive quelque accident fâcheux, ferait-on bien de les mettre hors d'état de nuire davantage; je les honnêtes gens, désormais lassés, sont formellement résolus à protéger leur récoltes et à se faire justice eux-mêmes. »

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« M. le curé de Mazé avait été, en 1874, autorisé par le maire à établir un trottoir de 6^m50 de longueur, à charge par lui de l'entretenir. Cette année, il a fait bitumer son trottoir. Sur quoi, le maire de Mazé l'a cité devant le juge de paix de Beaufort pour s'entendre condamner à démolir son trottoir, attendu que plus d'une année s'est écoulée depuis l'autorisation donnée, et que le bitumage n'est pas un travail d'entretien. Ainsi a jugé M. le juge de paix de Beaufort, qui a condamné le curé à l'amende (2 fr.) et à la suppression de son trottoir.

« M. le curé a fait appel devant le tribunal de Baugé; celui-ci a infirmé le jugement de simple police et renvoyé le curé indemne.

« Voilà donc établi en force de chose jugée que bitumer un trottoir, c'est l'entretenir en bon état. Et c'est vraiment heureux pour les propriétaires! »

LA SAINTE-BARBE A POITIERS.

La Sainte-Barbe a été joyeusement fêtée,

dimanche, par nos deux régiments d'artillerie.

Depuis deux jours, dans les quartiers de Montierneuf et des Dunes, les sous-officiers et les canonniers avaient rivalisé de zèle et de goût pour orner et paviser les salles où devaient avoir lieu les banquets.

Dans la matinée de samedi, les fourriers désignés avaient fait une véritable razzia de volailles et de salades sur nos divers marchés.

Un marchand aurait, nous dit-on, vendu à lui seul pour 400 fr. de salades pour le quartier des Dunes.

Les pompiers ont fêté aussi leur patronne, et à une heure ils étaient passés en revue, sur la place d'Armes, par le sympathique commandant Moreau.

Après la revue, qui avait attiré beaucoup de monde sur la place, les pompiers se sont rendus dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, où ils se sont fait photographier en groupe.

(Journal de la Vienne.)

Compagnie générale des Chemins de fer sur Routes.

Quelle est l'économie des Chemins de fer sur Routes et comment arrive-t-on, en pénétrant dans l'intérieur des pays, en les mettant en communication avec les grandes artères, à trouver un trafic qui rémunère largement les capitaux?

Comment a-t-on remédié au défaut de proportion entre le revient et la recette qui a compromis les chemins de fer d'intérêt local, dont la plupart ont dû être rachetés par l'Etat?

On établit les Chemins de fer sur Routes sur le domaine public, sur les accollements et trottoirs des routes et chemins, et, par conséquent, on n'a pas ou presque pas d'acquisitions de terrains à faire et on supprime les dépenses de terrassements et d'ouvrages d'art.

C'est ce que, en langage technique, on appelle l'infrastructure, dont les frais disparaissent en presque totalité dans les nouvelles voies ferrées.

Pour la superstructure, les voies sont plus étroites; les traverses moins fortes; les rails moins pesants; le matériel fixe et roulant, qui a fait l'objet d'études toutes particulières, est construit sur des modèles où la solidité et le bon marché ont trouvé leur solution et qui varient suivant les besoins des localités traversées.

Dans ces conditions, au lieu de 450,000 francs que coûtait le kilomètre de chemins de fer d'intérêt local, on obtient pour les Chemins de fer sur Routes, matériel fixe et roulant compris, 60,000 francs par kilomètre.

Maintenant, pour le trafic, les statistiques officielles fixent une moyenne de 2,500 tonnes de marchandises par kilomètre et un chiffre moyen de 60,000 voyageurs par année.

En appliquant les tarifs, on trouve la moyenne de recettes de 40,000 francs par kilomètre, voyageurs et marchandises réunis.

L'exploitation, l'entretien et l'amortissement ne coûtant que 4,000 francs par kilomètre, il reste 6,000 francs, soit 40 0/0 de revenu.

Si nous rappelons le contrôle de l'Etat et les subventions accordées par l'Etat, les départements, les communes et les grandes Compagnies de chemins de fer, qui contribueront au service des intérêts à 5 0/0 pendant la construction, nous aurons prouvé une fois de plus la solidité et la fructification de l'entreprise.

Nous exposons nettement la base et les principes sur lesquels elle repose, et de la sorte nous espérons faire partager notre conviction à tous nos lecteurs.

Nous les prévenons que les souscriptions parvenues jusqu'au 40 décembre resteront seules irréductibles.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastral-

gies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Reva-

lescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 14.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a

rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes

de 74, 16, et 36 fr. — En voi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. REY et C^e, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 DÉCEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	85 75	15	»	Comptoir d'escompte	1050	»	»	C. gén. Transatlantique	600	5	»
3 % amortissable	86 10	»	40	Crédit de France	925	5	»	Canal de Suez	2900	100	»
3 % amortissable nouveau	86	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1800	30	»	Société autrichienne	712	30	7 50
4 1/2 %	113	»	25	Obligations foncières 1877	350	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	115 25	»	»	Obligations communales 1879	437	2	»	Est	380	25	»
Obligations du Trésor	514	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	436	»	50	Midi	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	516	»	1	Soc. de Crédit ind. et comm.	740	»	»	Nord	393	1	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	436	»	1	Crédit mobilier	745	10	»	Orléans	389	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505	»	75	Est	785	10	»	Ouest	389	»	»
— 1865, 4 %	518	»	2	Paris-Lyon-Méditerranée	770	30	»	Paris-Lyon-Méditerranée	389	50	»
— 1869, 3 %	400	»	50	Midi	330	15	»	Paris (Grande-Ceinture)	384	»	»
— 1871, 3 %	398	»	3	Nord	2190	30	»	Paris-Bourbonnais	386	»	»
— 1875, 4 %	510	»	»	Orléans	1360	»	15	Canal de Suez	562	50	»
— 1876, 4 %	507 50	»	50	Ouest	825	»	5				
Banque de France	6180	»	200	Compagnie parisienne du Gaz	1610	1	5				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.	
6	45	(s'arrête à Angers).	
8	56	omnibus-mixte.	
1	25	soir,	
3	32	express.	
7	15	omnibus.	
10	37	(s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			
3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.	
8	21	omnibus.	
9	40	express.	
12	40	soir,	
4	44	omnibus-mixte.	
10	28	express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Commune de Villebriennais.

94 ares de terre, près le pont des Ecouables.

40 ares de terre, joignant la Fabrique.

72 ares de terre, aux Sables.

Commune de Varennes.

MAISON et 39 ares de terre, au Marais.

S'adresser audit notaire. (771)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

En totalité ou par parties.

MAISON avec remise, écurie, magasin, cour et jardin, au Pont-Fouchard.

S'adresser audit notaire ou à M. TAVEAU, expert. (756)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

DE GRÉ À GRÉ.

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Dampierre, près Saumur, comprenant:

1^o MAISON DE MAÎTRE, jardin, terrasse, servitudes et cellier, caves avec pressoir;

2^o Pré et quartier en face de la maison, contenant 19 ares 89 centiares;

3^o Et neuf morceaux de vigne rouge, situés dans les meilleurs crus de Dampierre, contenant ensemble 1 hectare 64 ares 14 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (742)

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

M^e COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, demande un petit clerc sachant bien écrire et lire l'écriture manuscrite.

M. RICHARD, ex-vétérinaire militaire, à l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il vient de se fixer à Saumur, rue du Petit-Maure, 12, comme vétérinaire, et qu'il se met à leur disposition pour tous les soins à donner aux animaux malades. (772)

ON DEMANDE UN MÉNAGE

S'adresser au bureau du journal.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)



AVIS

LES MAGASINS DE LA CLANSEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

UNE MAISON DE NOUVEAUTÉS, de Saumur, demande un garçon de magasin.

S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, évite la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilogramme, pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 grammes, pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 grammes, prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE

Saumur, imprimerie de P. GODRT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

